

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7229400901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<http://www.anjou-agricole.com/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7229400901>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 juillet 2020** sur **Anjou agricole web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEGRE EN ANJOU BLEU (49) du 7 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : JUKALOTU

Siège : 17, Rue de Saint Génys, La Chapelle sur Oudon, 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : La prise de participations directe ou indirecte de la société dans toutes sociétés commerciales ou civiles, existantes ou à créer, notamment par voie de création de sociétés, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange de titres ou de droits sociaux ou autrement ; L'administration et la gestion, pour son propre compte, de parts de sociétés commerciales, de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; La propriété, l'administration et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers ; La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites ; La gestion de trésorerie de ses filiales

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Julien TUSSEAU demeurant 17, Rue de Saint Génys, La Chapelle sur Oudon, 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

POUR AVIS

Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

